



FICHE SIGNALÉTIQUE

PRODUIT: TORUS INDUSTRIE DM (DÉGRAISSEUR MULTI)

Page 1

SECTION 01: PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

DISTRIBUTEUR.....	Bio-Solutions CR
ADRESSE DU DISTRIBUTEUR	1947, chemin D.-Petit, St-Denis-de-Brompton, QC, J0B 2P0
NOM DU PRODUIT.....	TORUS Industrie DM (Dégraisseur multi)
UTILISATION DU PRODUIT.....	N.D.
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	819 846-1844

SECTION 02: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

ITINÉRAIRE D'ENTRÉE:	
CONTACT AVEC LA PEAU	UN BREF CONTACT PEUT PROVOQUER DE BRÛLURES À LA PEAU. SYMPTÔMES: DOULEUR, ROUGEUR LOCALE GRAVE, ENFLURE ET LÉSION DES TISSUS. UN CONTACT PROLONGÉ OU AVEC UNE GRANDE SURFACE DE LA PEAU PEUT ENTRAÎNER L'ABSORPTION DE DOSES POTENTIELLEMENT NOCIVES DE PRODUIT.
ABSORPTION PAR LA PEAU	N.D.
CONTACT AVEC LES YEUX.....	PEUT CAUSER UNE GRAVE IRRITATION AVEC LÉSION CORNÉENNE, LAQUELLE PEUT PROVOQUER UN TROUBLE PERMANENT DE LA VUE ET LA CÉCITÉ.
INHALATION.....	CORROSIF AUX PASSAGES RESPIRATOIRES. UNE EXPOSITION EXCESSIVE ET PROLONGÉE PEUT CAUSER DES EFFETS NOCIFS. UNE EXPOSITION EXCESSIVE PEUT CAUSER UNE GRAVE IRRITATION AUX VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES (NEZ ET GORGE).
INGESTION	LES CAUSES BRÛLE À LA BOUCHE, À LA GORGE ET À L'ESTOMAC. PEUT CAUSER LA DOULEUR, LA NAUSÉE, LE VOMISSEMENT ET LA DIARRHÉE. MODÉRÉMENT TOXIQUE. PEUT CAUSER LE CLAIRIGE, LA FAIBLESSE, LA SOMNOLENCE, LE BATTEMENT DE COEUR IRRÉGULIER, LES SENSATIONS ANORMALES INARMS ET LES JAMBES, LA NONCHALANCE, LA CONFUSION, LE CHOC, LA SOIF, L'EFFONDREMENT ET LE COMA POSSIBLE. L'ASPIRATION DANS LES POUMONS PEUT SE PRODUIRE PENDANT L'INGESTION OU LE VOMISSEMENT, AYANT POUR RÉSULTAT LA LÉSION PULMONAIRE. PEUT ENDOMMAGER FOIE ET REIN
EFFETS/SYMPTOMS D'EXPOSITION AIGUË.....	VOIR CI-DESSUS
EFFETS/SYMPTOMS D'EXPOSITION CHRONIQUE ..	VOIR CI-DESSUS
CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION.....	N.D.

SECTION 03: IDENTIFICATION DES RISQUES

INGRÉDIENTS DANGEREUX	C.A.S. #	%	VLE	DL50	CL50
SODIUM HYDROXYDE	1310-73-2	0.2 - 2	2 MG/M3 PLAFOND	LDLo = 500 MG/KG (ORALE, LAPIN)	N.D.
MONOÉTHANOLAMINE	141-43-5	0.2 - 2	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11
ÉTHYLÈNE-GLYCOL ÉTHÉR DE MONOBUTYL	111-76-2	0.2 - 2	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11	VOIR SECTION 11
XYLÈNE DE SODIUM SULFONATE	1300-72-7	< 0.4	N.D.	7200 MG/KG (ORALE, RAT)	N.D.
TERPÈNES DE CITRON	94266-47-4	0.2 - 2	N.D.	N.D.	N.D.
ÉTHYLÈNEDIAMINE	64-02-8	< 0.4	N.D.	N.D.	N.D.

TÉTRASODIQUE
TETRAACETATE

POLY (OXY-1, 2-ETHANEDIYL), l'ALPHA (4-NONYLPHENYL) - OMEGA-HYDROXY-, EMBRANCHÉ	127087-87-0	1.2 - 2.8	N.D.	N.D.	N.D.
---------------------------------------------------------------------------------	-------------	-----------	------	------	------

SECTION 04: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU	ENLEVEZ IMMÉDIATEMENT LES VÊTEMENTS ET LES CHAUSSURES SOUILLÉS. RINCEZ LE SECTEUR SOUILLÉ AVEC L'EAU TIÈDE,. CONTINUEZ DE RINCER TOUT EN TRANSPORTANT AU SERVICE MÉDICAL DE SECOURS. OBTENEZ L'ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATEMENT.
CONTACT AVEC LES YEUX.....	RINCER LES YEUX SOUS UN DOUX FILET D'EAU COURANTE PENDANT AU MOINS 20-60 MINUTES OU JUSQU'À CE QUE TOUT LE PRODUIT CHIMIQUE SOIT ÉLIMINÉ. TENIR LES PAUPIÈRES OUVERTES. ÉVITER TOUT CONTACT DE L'EAU CONTAMINÉE AVEC L'OEIL NON ATTEINT ET LE VISAGE. CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.
INHALATION.....	TRANSPORTER LA PERSONNE À L'AIR FRAIS. EN CAS D'ARRÊT RESPIRATOIRE, PRATIQUER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE, OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX.
INGESTION	SI LE PATIENT EST ENTIÈREMENT CONSCIENT, DONNEZ DEUX VERRES D'EAU. CHERCHEZ L'ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE. N'INDUISEZ PAS LE VOMISSEMENT. SI LE VOMISSEMENT SE PRODUIT SPONTANÉMENT, GARDEZ LA TÊTE AU-DESSOUS DES HANCHES POUR EMPÊCHER L'ASPIRATION DU LIQUIDE DANS LES POUMONS. ADMINISTREZ LA RESPIRATION ARTIFICIELLE SI LA RESPIRATION S'EST ARRÊTÉE. SI LE COEUR S'EST ARRÊTÉ, LE PERSONNEL QUALIFIÉ DEVRAIT COMMENCER LE MASSAGE CARDIO-PULMONAIRE (CPR) IMMÉDIATEMENT.
NOTES AU MÉDECIN	AUCUN ANTIDOTE SPECIFIQUE N'EST RECOMMANDE. LE TRAITEMENT EST BASÉ SUR LE BON JUGEMENT DU MÉDECIN ET SUR LES RÉACTIONS INDIVIDUELLES DU PATIENT.PEUT CAUSER UNE DESTRUCTION DES TISSUS ENTRAÎNANT UNE CONSTRICTION. SI UN LAVAGE EST EFFECTUÉ, IL EST SUGGÉRÉ D'UTILISER UN CONTRÔLE TRACHÉAL ET/OU UN CONTRÔLE OESOPHAGIEN. EN RAISON DES PROPRIÉTÉS IRRITANTES DE LA MATIÈRE, L'INGESTION PEUT CAUSER DES BRÛLURES/ULCÉRATIONS DE LA BOUCHE, DE L'ESTOMAC ET DES VOIES GASTRO-INTESTINALES INFÉRIEURES AVEC RÉTRÉCISSEMENT ULTÉRIEUR. L'ASPIRATION DES VOMISSURES PEUT CAUSER UNE LÉSION PULMONAIRE. SI UN LAVAGE GASTRIQUE EST ADMINISTRÉ, UN CONTRÔLE ENDOTRACHÉAL/OESOPHAGIEN EST RECOMMANDÉ.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

RISQUES D'INFLAMMABILITÉ	COMBUSTIBLE SOUS SIMDUT
AGENTS D'EXTINCTION	UTILISER DES AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS POUR LES MATIÈRES ENVIRONNANTES. L'UTILISATION D'EAU N'EST PAS RECOMMANDÉE. ELLE PEUT CEPENDANT ÊTRE APPLIQUÉE EN GRANDES QUANTITÉS SOUS FORME D'UN FIN BROUILLARD S'IL N'Y A PAS D'AUTRES AGENTS D'EXTINCTION DISPONIBLES.
POINT D'ÉCLAIR.....	60.1 (C)
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION.....	N.D.
MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	LES POMPIERS DEVRAIENT PORTER DES VÊTEMENTS COMPLETS DE PROTECTION, Y COMPRIS UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME. ISOLER ET RESTREINDRE LA ZONE. COMBATTRE LES INCENDIES À PARTIR D'UNE DISTANCE SÉCURITAIRE ET D'UN EMPLACEMENT

<p>RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION</p> <p>PUISANCE EXPLOSIVE</p> <p>SENSIBILITÉ AUX CHOCS MÉCANIQUE</p> <p>SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES</p> <p>PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX</p>	<p>PROTÉGÉ. UTILISER DE L'EAU PULVÉRISÉE POUR REFROIDIR CONTENANTS ET CHARPENTES EXPOSÉS AUX FLAMMES. NE PAS UTILISER UN JET D'EAU PLEIN. SOUS L'ACTION DIRECTE D'UN JET D'EAU SUR DES LIQUIDES CHAUDS, UNE PROTECTION OU UNE ERUPTION VIOLENTE DE VAPEURS PEUT SE PRODUIRE. LE DEVERSEMENT DE CES LIQUIDES ORGANIQUES SUR DES ISOLANTS CHAUDS ET FIBREUX PEUT ENTRAÎNER LA BAISE DE LA TEMPÉRATURE D'AUTOALLUMAGE ET ÉVENTUELLEMENT CAUSER UNE COMBUSTION SPONTANÉE.</p> <p>EN CAS D'INCENDIE GRAVE, CE PRODUIT COMPORTE UN RISQUE DE FEU FLOTTANT. LA SUBSTANCE PEUT PRODUIRE DES VAPEURS INFLAMMABLES, LESQUELLES PEUVENT SE DÉPLACER JUSQU'À UNE SOURCE D'INFLAMMATION ET CAUSER UN RETOUR DE FLAMME.</p> <p>N.D.</p> <p>N.D.</p> <p>N.D.</p> <p>OXYDE DE CARBONE. ANHYDRIDE CARBONIQUE. OXYDES DE L'AZOTE. CYANURE D'HYDROGÈNE. FORMALDÉHYDE. AMMONIAQUE. OXYDES DE SODIUM. LA FUMÉE PEUT CONTENIR DES COMPOSANTS NON-IDENTIFIÉS QUI PEUVENT ÊTRE TOXIQUES ET/OU IRRITANTS.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION 06: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

<p>MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTEL</p>	<p>ISOLER L'ENDROIT. EMPÊCHER LE PERSONNEL NON ESSENTIEL ET NON PROTÉGÉ DE PÉNÉTRER DANS LA ZONE. PORTER UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION APPROPRIÉ. NE PAS TOUCHER À LA MATIÈRE DÉVERSÉE. EMPÊCHER DE PÉNÉTRER DANS LE SOL, LES FOSSÉS, LES ÉGOUTS, LES COURS D'EAU ET L'EAU SOUTERRAINE. CONSULTER LES AUTORITÉS LOCALES. AÉRER LA ZONE DE LA FUITE OU DU DÉVERSEMENT. CIRCONSCRIRE L'ENDROIT DANGEREUX ET EN INTERDIRE L'ACCÈS. N'ARRÊTER LES FUITES QUE S'IL EST PRUDENT DE LA FAIRE. RETIRER LES SOURCES D'INFLAMMATION ET TRAVAILLER AVEC DES OUTILS ANTI-ÉTINCELANTS. DÉVERSEMENT MINEUR: RÉCUPÉRER À L'AIDE D'UNE SUBSTANCE ABSORBANTE ET METTRE DANS DES CONTENANTS AU MOYEN D'UNE PELLE. DÉVERSEMENT MAJEUR: ÉVITER LA CONTAMINATION DES VOIES D'EAU. ENDIGUER PUIS POMPER DANS DES CONTENANTS APPROPRIÉS. NETTOYER CE QUI RESTE AVEC UNE MATIÈRE ABSORBANTE ET METTRE DANS UN CONTENANT DE RÉCUPÉRATION APPROPRIÉ; LAVER AVEC DE L'EAU. LA MATIÈRE DÉVERSÉE PEUT RENDRE LES PLANCHERS GLISSANTS ET LES SURFACES AVEC LESQUELLES ELLE ENTRE EN CONTACT.</p>
--------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<p>PROCÉDURES DE MANUTENTION ET L'EQUIPEMENT</p>	<p>POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. MANIPULER ET OUVRIR LES CONTENANTS AVEC PRUDENCE. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS. NE PAS INGÉRER. ÉVITER L'INHALATION DU PRODUIT CHIMIQUE. NE PAS MANIPULER NI ENTREPOSER À PROXIMITÉ D'UNE FLAMME NUE, DE LA CHALEUR OU DES AUTRES SOURCES D'INFLAMMATION. METTRE À LA TERRE L'ÉQUIPEMENT FIXE AINSI QUE LES CONTENANTS QUI SERVENT AU TRANSVASEMENT ET LE MATÉRIEL DE FAÇON À PRÉVENIR L'ACCUMULATION D'ÉLECTRICITÉ STATIQUE NE PAS PRESSURISER, DÉCOUPER, CHAUFFER NI SOUDER LES CONTENANTS. LES CONTENANTS VIDES PEUVENT RENFERMER DES RÉSIDUS DE PRODUIT DANGEREUX. GARDER LES CONTENANTS FERMÉS LORSQU'ILS NE SONT PAS UTILISÉS. PROTÉGER CONTRE LES DOMMAGES MATÉRIELS. UTILISER UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE APPROPRIÉ. NE PAS UTILISER DE NITRITE DE SODIUM OU D'AUTRES AGENTS DE NITROSATION DANS LES PRÉPARATIONS CONTENANT LE PRODUIT EN QUESTION. IL Y A UN RISQUE DE PRODUCTION DE NITROSAMINES, UN CANCÉROGÈNE PRÉSUMÉ. LE DÉVERSEMENT DE CES LIQUIDES ORGANIQUES SUR DES ISOLANTS CHAUDS ET ÉVENTUELLEMENT CAUSER UNE</p>
--------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

D'ENTREPOSAGE.....	<p>COMBUSTION SPONTANÉE. LE DÉVERSEMENT DE CES LIQUIDES ORGANIQUES SUR DES ISOLANTS CHAUDS ET ÉVENTUELLEMENT CAUSER UNE COMBUSTION SPONTANÉE.</p> <p>CONSERVER AU FRAIS DANS UN ENDROIT SEC ET BIEN AÉRÉ, LOIN DE LA CHALEUR ET DES SOURCES D'INFLAMMATION. TENIR À L'ÉCART DES MATIÈRES INCOMPATIBLES. SÉPARER DES ACIDES, PEROXYDES, DES MÉTAUX ET DES MATÉRIAUX FACILEMENT INFLAMMABLES. ENTREPOSER CONFORMÉMENT AUX BONNES PRATIQUES INDUSTRIELLES. NE PAS STOCKER DANS DES CONTENANTS D'ALUMINIUM, DE CUIVRE, D'ALLIAGES DE CUIVRE ET DES CONTENANTS GALVANISÉS.</p>
--------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION 08: CONTRÔLES D'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTROLES D'INGENIERIE.....	ASSURER UNE VENTILATION GÉNÉRALE ET/OU PAR ASPIRATION À LA SOURCE POUR MAINTENIR LES CONCENTRATIONS AU-DESSOUS DES NORMES D'EXPOSITION. LES DISPOSITIFS DE VENTILATION DOIVENT ÊTRE ANTICORROSION.
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONELLE:	LORSQU'UN CONTACT PROLONGÉ OU FRÉQUEMMENT RÉPÉTÉ RISQUE DE SE PRODUIRE, PORTER DES GANTS CHIMIQUEMENT RÉSISTANTS À CE PRODUIT. DES EXEMPLES DE MATIÈRES PRÉFÉRÉES POUR DES GANTS ÉTANCHES COMPRENNENT: GANTS DE POLYÉTHYLÈNE ETHYL VINYL ALCOHOL LAMINATE (EVAL). EXEMPLES DE MATIÈRES ACCEPTABLES POUR DES GANTS ÉTANCHES: VITON GANTS DE BUTYL DE CAOUTCHOUC. NÉOPRÈNE. GANTS DE CAOUTCHOUC NATUREL CHLORURE DE POLYVINYLE. NITRILE DE CAOUTCHOUC. ÉVITER DE PORTER DES GANTS EN: POLYVINYL ALCOHOL (PVA). AVIS: LE CHOIX DU TYPE DE GANTS POUR L'APPLICATION DONNÉE ET POUR LA DURÉE D'UTILISATION EN MILIEU DE TRAVAIL DOIT AUSSI TENIR COMPTE DE TOUTS LES FACTEURS PERTINENTS SUIVANTS (SANS EN EXCLURE D'AUTRES) : AUTRES PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS, EXIGENCES PHYSIQUES (PROTECTION CONTRE LES COUPURES/PERFORATIONS, DEXTÉRITÉ, PROTECTION THERMIQUE), RÉACTIONS CORPORELLES POTENTIELLES AUX MATÉRIAUX DES GANTS, AINSI QUE TOUTES LES DIRECTIVES ET SPÉCIFICATIONS FOURNIES PAR LE FOURNISSEUR DE GANTS.
PROTECTION DE LA PEAU.....	ÉVITER TOUT CONTACT CUTANÉ EN PORTANT DES CHAUSSURES, DES GANTS ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION ADÉQUATS, SÉLECTIONNÉS CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS D'UTILISATION ET AUX RISQUES D'EXPOSITION. LE CHOIX DOIT SE FAIRE EN FONCTION DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSISTANCE À LA PERMÉABILITÉ DES MATÉRIAUX.
PROTECTION DES LES YEUX ET DU VISAGE	LUNETTES ANTIACIDE À COQUES BIEN AJUSTÉES ET ÉCRAN FACIAL.
PROTECTION RESPIRATOIRE	LES CONCENTRATIONS ATMOSPHÉRIQUES DEVRAIENT ÊTRE MAINTENUES SOUS LES LIMITES D'EXPOSITION. LORSQU'UNE PROTECTION RESPIRATOIRE EST REQUISE, UTILISER UN APPAREIL RESPIRATOIRE FILTRANT OU UN APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT À PRESSION POSITIVE À ADDUCTION D'AIR PUR, TOUS DEUX HOMOLOGUÉS, SELON LES CONCENTRATIONS POTENTIELLES DANS L'ATMOSPHÈRE. LES TYPES D'APPAREILS RESPIRATOIRES FILTRANTS QUI SUIVENT DEVRAIENT ÊTRE EFFICACES: CARTOUCHE CONTRE LES VAPEURS ORGANIQUES AVEC UN PRÉ-FILTRE PARTICULAIRE.
MESURES D'HYGIENE	FOURNIR DES DOUCHES DE SÉCURITÉ ET OCULAIRES À PROXIMITÉ DES LIEUX DE TRAVAIL.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE.....	LIQUIDE
APPARENCE & ODEUR.....	COULEUR CLAIR – ODEUR DE MENTHE
LIMITE DE DÉTECTION OLFACTIVE	N.D.
DENSITÉ.....	1.030
TENSION DE VAPEUR (MMHG).....	N.D.
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1).....	N.D.
TAUX D'ÉVAPORATION.....	N.D.

POINT D'ÉBULLITION	100 °C
POINT DE CONGÉLATION	0 °C
PH	14
SOLUBILITÉ (% DE W/W)	SOLUBLE
COEFFICIENT DE PARTAGE HUILE/EAU	N.D.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	STABLE DANS DES CONDITIONS NORMALES.
CONDITIONS À ÉVITER	ÉVITER LA CHALEUR EXCESSIVE, LES FLAMMES NUES ET TOUTES LES AUTRES SOURCES D'INFLAMMATION. LE PRODUIT PEUT S'OXYDER À DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES. ÉVITER LE CONTACT AVEC DES MÉTAUX LETS LE ZINC, LE MAGNESIUM, L'ALUMINIUM ET LES MÉTAUX GALVANISÉS. NE PAS DISTILLER JUSQU'À ÉVAPORATION COMPLÈTE. LA PRODUCTION DE GAZ AU COURS DE LA DÉCOMPOSITION PEUT AUGMENTER LA PRESSION DANS LES SYSTÈMES CLOS.
INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER)	ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES MÉTAUX, COMME L'ALUMINIUM, LE CUIVRE ET LE LAITON. DE L'HYDROGÈNE INFLAMMABLE PEUT ÊTRE LIBÉRÉ SUITE AU CONTACT AVEC DES MÉTAUX COMME ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES MÉTAUX, COMME L'ALUMINIUM, LE CUIVRE ET LE LAITON. DE L'HYDROGÈNE INFLAMMABLE PEUT ÊTRE LIBÉRÉ SUITE AU CONTACT AVEC DES MÉTAUX COMME L'ALUMINIUM. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES NITRITES, LES ACIDES FORTS ET LES HYDROCARBURES HALOGÉNÉS, MÉTAUX COMMUNS ET LEURS ALLIAGES. ACIDES. ANHYDRIDES ACIDES. MATÉRIEL OXYDABLE.
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION	VOIR LES PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	NE SE PRODUIRA PAS

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

LIMITES D'EXPOSITION	MONOÉTHANOLAMINE: ACGIH – 6 PPM TCD; 3 PPM VLE-MPT. OSHA – 3-PPM MPT; 8 MG/M3 MPT; 6-PPM TCD; 15 MG/M3 TCD. DANGER IMMÉDIAT POUR LA VIE OU SANTÉ – DIVS; 30 PPM. ÉTHER DE L'ÉTHYLÈNE-GLYCOL MONOBUTYL: ACGIH – 20 PPM (97 MG/M3) VLEMPT. OSHA – 50 PPM (240 MG/M3), PEAU, LEP-MPT. DANGER IMMÉDIAT POUR LA VIE OU SANTÉ – DIVS; 700 PPM.
LD50	MONOÉTHANOLAMINE: ORALE LD50 (RAT) 1720 MG/KG; ORALE LD50 (COBAYE) 620 MG/KG; ORALE LD50 (SOURIS) 700 MG/KG; CUTANÉ (LAPIN) 1018 MG/KG. ÉTHER DE L'ÉTHYLÈNE-GLYCOL MONOBUTYL: ORALE LD50 (SOURIS) 1167 MG/KG; ORALE LD50 (SOURIS) 1230 MG/KG; ORALE LD50 (RAT) 400;MG/KG; ORALE (RAT) 470 MG/KG; ORALE LD50 (RAT) 530 MG/KG; ORALE LD50 (RAT) 917 MG/KG; ORALE LD50 (LAPIN) 320 MG/KG; ORALE LD50 (COBAYE) 1200 MG/KG; CUTANÉ LD50 (LAPIN) 220 MG/KG; CUTANÉ LD50 (LAPIN) 99 MG/KG.
LC50	MONOÉTHANOLAMINE: 4 HRS, (LAPIN) >1210 MG/M3 ÉTHER DE L'ÉTHYLÈNE-GLYCOL MONOBUTYL: INHALATION LC50 (RAT) 450 PPM/4H; INHALATION LC50 (SOURIS) 700 PPM/7H; INHALATION LC50 (SOURIS) 3380 MG/M3/7H; INHALATION LC50 (RAT) 2900 MG/M3/7H.
POUVOIR IRRITANT	VOIR SECTION 2
SENSIBILISATION AU PRODUIT	N.D.
CANCÉROGÉNÉCITÉ	ÉTHER DE L'ÉTHYLÈNE-GLYCOL MONOBUTYL: IARC – GROUPE 3 CARCINOGENÈ, ACGIH; A3 - CARCINOGENÈ ANIMAL CONFIRMÉ AVEC LA PERTINENCE INCONNUE AVEC DES HUMAINS.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION	N.D.
TÉRATOGENÉCITÉ	N.D.
MUTAGÉNÉCITÉ	N.D.
PRODUITS SYNERGIQUES TOXICOLOGIQUES	N.D.
TOXICITÉ CHRONIQUE	N.D.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

INFORMATION ÉCOLOGIQUE	N.D.
------------------------	------

SECTION 13: INFORMATION SUR LA DISPOSITION DES DÉCHETS

L'ÉLIMINATION DU PRODUIT ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS LES RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX APPLICABLES.

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE..... NON-REGLÉ
CLASSIFICATION DE TMG..... N.D.
NUMERO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT..... N.D.
GROUPE D'EMBALLAGE..... N.D.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION SIMDUT B3, D1A, D2B
CONFORMITÉ DE CPR..... CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSIFIÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUÉ DU CPR ET CONTIENT TOUTE L'INFORMATION EXIGÉE PAR LE CPR.

SECTION 16: AUTRE INFORMATIONS

L'information se rapporte seulement sur le matériel spécifique désigné et ne sera pas valide pour le matériel combiné avec tout autre produit ou procédé. Cette information est la meilleure que la compagnie connaisse, et elle la croie exacte et fiable jusqu'à de jour. Cependant, aucune représentation, garantie de toutes sortes, exprimées ou sous-entendues, n'est faite quant à son exactitude, fiabilité ou son entité et nous ne reconnaissons aucune responsabilité pour les pertes, dommages ou dépenses, directes ou indirectes, résultant de l'usage du produit. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de compléter ses connaissances tant qu'à l'application et à l'exactitude de l'information relative à son usage personnel.

INFORMATION SUR LA PRÉPARATION PRÉPARÉ PAR: TOTAL FABRICATION INC.
DATE DE LA PRÉPARATION: LE 6 JUILLET, 2011

N.D. = NON DISPONIBLE
S.O. = SANS OBJET